

Centre universitaire : Abd El Hafidh Boussouf. Mila.

Enseignante : Benchennouf Houda.

Module Ethique et déontologie (semestre 1).

Niveau : Deuxième année master.

Cours2 : Ethique et déontologie universitaires (droits et devoirs des employés universitaires).

Introduction.

La **déontologie universitaire** est bien plus qu'un ensemble de règlements : elle constitue le **socle moral** de la vie académique.

En garantissant la **rigueur scientifique**, la **neutralité pédagogique** et le **respect mutuel**, elle protège l'intégrité de la mission universitaire.

Mais elle doit toujours être accompagnée d'une **réflexion éthique**, afin que ces règles soient vécues non comme des contraintes, mais comme l'expression d'un engagement conscient au service du **savoir, de la vérité et de la dignité humaine**.

L'éthique et la déontologie universitaires en Algérie.

L'université occupe, en Algérie, un rôle essentiel dans la formation des élites (les intellectuels), la production du savoir et la construction de la citoyenneté. Elle est le reflet des valeurs fondamentales de la société et le moteur de son développement.

Cependant, au-delà de sa mission pédagogique et scientifique, l'université repose sur des **principes moraux et professionnels** qui guident le comportement de ses acteurs : enseignants, chercheurs, étudiants et personnels administratifs.

Ces principes relèvent de ce qu'on appelle la **déontologie universitaire**, c'est-à-dire l'ensemble des **devoirs et obligations** régissant la vie académique et scientifique.

En Algérie, la déontologie universitaire s'appuie sur un ensemble de **textes juridiques, chartes et règlements** destinés à gérer le comportement des différents acteurs de l'enseignement supérieur.

Les universités algériennes ont également mis en place des **commissions d'éthique et de déontologie** chargées de veiller au respect de ces principes dans divers aspects et domaines, notamment dans les procédures de recrutement, d'évaluation ou de soutenance de thèses.

Au-delà du cadre réglementaire, la déontologie universitaire en Algérie vise à **préserver la crédibilité du système académique**.

Elle protège l'université contre les dérives telles que le plagiat, le favoritisme, le népotisme, le harcèlement ou les conflits d'intérêts.

Elle participe aussi à la **formation morale des étudiants**, en les sensibilisant à la responsabilité, à l'honnêteté et à la rigueur intellectuelle et scientifique.

Cette optique est consolidée par l'introduction de modules sur l'**éthique de la recherche**, la **propriété intellectuelle** et la **responsabilité académique** dans les formations universitaires dispensées au profit des étudiants algériens.

Cette approche permettrait de sensibiliser les étudiants et enseignants à la portée morale de leurs actes et à la responsabilité du chercheur au sein de l'espace universitaire et aussi dans la société.

En Algérie, le **Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS)** a adopté, le **2 août 2023**, une **Charte nationale de déontologie et d'éthique universitaires**, applicable à l'ensemble des établissements du pays et qui existe sur le site officiel de ce dernier.

A CE PROPOS, je vous invite à consulter ce lien (**Contenu expliqué lors des séances réalisées en ligne**) : <https://www.mesrs.dz/index.php/fr/ethique-et-deontologie/charte-ethique-et-deontologie/>

Conclusion,

La **déontologie universitaire en Algérie** représente un enjeu central pour la modernisation et la crédibilité du système d'enseignement supérieur.

Elle ne se réduit pas à un ensemble de règles : elle exprime une **éthique collective** fondée sur la vérité, la justice et la responsabilité.